

Compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien

GUIDE POUR LES CANDIDATS ET LES ÉVALUATEURS



CompetencyAssessment.ca

Dernière mise à jour – 16 février 2022

Table des matières

| | |
|--|----|
| Objectif | 2 |
| Antécédents | 2 |
| Compétences canadiennes..... | 2 |
| Séminaire Travailler au Canada..... | 3 |
| Niveau de compétence | 3 |
| Indicateurs | 4 |
| Échelle d'évaluation des compétences | 5 |
| Validateurs/ Références..... | 5 |
| Méthode d'évaluation et résultats..... | 5 |
| Pour les candidats : Auto-évaluation des compétences en milieu canadien..... | 7 |
| Auto-évaluation des compétences | 7 |
| Aperçu des compétences clés | 7 |
| Fournir des exemples de compétences pour les compétences en milieu canadien..... | 7 |
| Utilisation des documents d'orientation..... | 8 |
| Niveau de compétence auto-évalué..... | 8 |
| Téléversement de pièces justificatives..... | 9 |
| Pour les évaluateurs : Évaluation des compétences en milieu canadien..... | 10 |
| Résumé de l'évaluation des compétences | 10 |
| Évaluation des compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien | 10 |
| Fournir une recommandation finale..... | 11 |
| Le candidat satisfait à l'exigence de compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien | 11 |
| Le candidat ne satisfait pas à l'exigence de compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien..... | 12 |
| Impossible d'effectuer l'examen ou besoin d'informations supplémentaires | 13 |
| Annexe..... | 14 |
| Séminaire Travailler au Canada : Plan de Cours | 14 |
| Unité 1 : Réglementation et exercice du génie au Canada | 14 |
| Unité 2 : Codes, normes et règlements..... | 14 |
| Unité 3 : Culture et communication | 14 |
| Unité 4 : Collaboration et examen par les pairs | 14 |
| Attribution de l'unité(s) du séminaire Travailler au Canada pour l'accomplissement partiel des compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien..... | 15 |

Objectif

L'objectif de ce guide est de fournir des détails sur les changements apportés à l'exigence de compétence en milieu canadien et sur la manière dont les candidats et les évaluateurs évalueront la satisfaction de l'exigence en utilisant une approche basée sur les compétences.

Antécédents

Tous les candidats doivent faire preuve de compétences en milieu canadien sous la supervision directe d'un ingénieur canadien (ou l'équivalent). Traditionnellement, l'exigence de compétence en milieu canadien est une exigence temporelle, généralement satisfaite en travaillant dans un milieu canadien (ou équivalent) pendant au moins 12 mois.

Les organismes de réglementation participants qui utilisent le Système d'évaluation des compétences en ligne ont déterminé le besoin croissant d'utiliser une méthode basée sur les compétences pour évaluer l'expérience en milieu canadien.

L'objectif des compétences en milieu canadien est de:

- fournir des critères d'évaluation clairs et transparents pour la détermination d'une expérience satisfaisante en génie dans un milieu canadien ou équivalent.
- fournir une méthode alternative aux candidats pour satisfaire à l'exigence minimale de 12 mois d'expérience en milieu canadien.
- harmoniser la méthode d'évaluation de l'exigence de compétence en milieu canadien avec le Système d'évaluation des compétences en ligne.
- maintenir et faire respecter des normes élevées pour la profession d'ingénieur
- réduire la dépendance à l'égard des exigences temporelles (c.-à-d. le minimum de 12 mois).

Compétences canadiennes

Les compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien sont un sous-ensemble de huit compétences qui ont été déterminées à partir des 34 compétences présentes dans le cadre d'évaluation des compétences et qui démontrent le mieux les connaissances et l'expérience des règlements, des codes, des normes, du contrôle de la qualité, de la sensibilisation à la sécurité, de la responsabilité professionnelle et de la communication au Canada. L'objectif est d'harmoniser la méthode d'évaluation de l'exigence d'expérience dans un milieu canadien avec le Système d'évaluation des compétences en ligne.

- Les huit compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien sont les suivantes:
 - **1. Catégorie technique**
 - o 1.1.Règlements, codes et normes
 - o 1.6 Sensibilisation à la sécurité
 - o 1.9 Démonstration d'examen par les pairs et du contrôle de la qualité
 - **2. Catégorie de la communication**
 - o 2.1 Communication orale (en anglais ou en français)
 - o 2.2 Communication écrite (en anglais ou en français)
 - o 2.3 Lecture et compréhension (en anglais ou en français)
 - **5. Responsabilité professionnelle**
 - o 5.1 Code de déontologie
 - **6. Social, économique, environnemental et durabilité**
 - o 6.2 Le génie et le public

Séminaire Travailler au Canada

Le séminaire Travailler au Canada est un cours en ligne que vous suivez à votre propre rythme conçu pour aborder les habiletés clés, compétences et coutumes couramment attendues dans le milieu de travail du génie au Canada. Le séminaire fournit des renseignements utiles et pratiques à tous ceux qui ont l'intention d'exercer le génie au Canada. Le cours complet prend un estimé 56-64 heures à compléter et se compose de quatre unités qui traitent des compétences du milieu canadien:

- Unité 1 : Réglementation et exercice du génie au Canada
- Unité 2 : Codes, normes et règlements
- Unité 3 : Culture et communication
- Unité 4 : Collaboration et examen par les pairs

Le séminaire Travailler au Canada ne vise pas à remplacer l'expérience dans un milieu canadien – il s'agit d'une option supplémentaire que les évaluateurs peuvent recommander aux candidats qui ont démontré de solides connaissances et aptitudes dans tous les domaines, mais qui n'ont pas d'expérience directe dans un milieu canadien (ou équivalent).

Consultez [l'annexe](#) pour plus de détails concernant le séminaire Travailler au Canada et les unités pertinentes qui correspondent à chaque compétence en milieu canadien.

Niveau de compétence

En plus d'atteindre le niveau moyen requis pour chaque catégorie de compétence, chacune des compétences en milieu canadien doit être atteinte à un niveau minimum de catégorie afin de satisfaire à l'exigence de compétence liée au milieu canadien.

Cela signifie que si un candidat a atteint la moyenne requise pour chaque catégorie de compétences – mais n'a pas atteint une ou plusieurs des compétences en milieu canadien au niveau minimum requis – le candidat ne sera pas recommandé pour l'inscription tant que le niveau requis n'aura pas été atteint.

Veuillez consulter le tableau 1 ci-dessous pour un résumé des niveaux de notation requis.

Tableau 1 : Niveau minimum requis pour les compétences en milieu canadien

| Compétence pancanadienne | Description | Niveau d'évaluation minimum par compétence canadienne |
|--|--|---|
| 1. Compétence technique (Minimum Category Level Required = 3) | | |
| Compétence 1.1 | Démontrer votre compréhension et vos connaissances et votre sensibilisation des règlements, des codes et des normes en vigueur au Canada – cela comprend les procédures et les pratiques d'ingénierie locales, selon le cas. | 3 |
| Compétence 1.6 | Démontrer vos connaissances et votre compréhension des règlements, des codes et des normes en vigueur au Canada relativement à la sécurité. | 3 |
| Compétence 1.9 | Démontrer votre compréhension du rôle d'examen par les pairs et de la gestion de la qualité, deux éléments fondamentaux faisant partie de l'exercice de la profession d'ingénieur au Canada. | 3 |
| 2. Compétences en communication (Niveau de catégorie minimum requis = 3) | | |
| Compétence 2.1 | Communication orale (en anglais ou en français) | 3 |
| Compétence 2.2 | Communication écrite (en anglais ou en français) | 3 |
| Compétence 2.3 | Lecture et compréhension (en anglais ou en français) | 3 |
| 5. Responsabilité professionnelle (Niveau de catégorie minimum requis = 3) | | |
| Compétence 5.1 | Démontrer votre capacité d'appliquer les principes du Code de déontologie dans le milieu canadien du génie | 3 |
| 6. Social, économique, environnemental et durabilité (Niveau de catégorie minimum requis = 2) | | |
| Compétence 6.2 | Démontrer votre compréhension de la relation entre les activités d'ingénierie et le public. | 2 |

Indicateurs

Les indicateurs sont définis comme des exemples précis d'actions, d'habiletés ou de comportements qu'un candidat pourrait utiliser pour démontrer l'atteinte d'une compétence.

Les indicateurs pour chacune des compétences en milieu canadien contiennent des références spécifiques au milieu canadien afin d'aider les candidats dans la présentation d'exemples appropriés. Des conseils supplémentaires sont fournis aux candidats qui n'ont pas d'expérience au Canada mais qui souhaitent utiliser leur expérience dans des milieux internationaux pour satisfaire partiellement ou pleinement aux compétences en milieu canadien. Ces conseils supplémentaires fournissent des suggestions sur la manière dont les candidats peuvent fournir les renseignements et les détails nécessaires pour aider les évaluateurs à déterminer si l'exemple peut être considéré comme équivalent.

Échelle d'évaluation des compétences

L'échelle d'évaluation des compétences est utilisée pour déterminer si un candidat a atteint la cote de compétence requise pour être inscrit. Pour que la demande d'inscription soit approuvée, il faut que le candidat atteigne un niveau de compétence moyen minimum défini dans toutes les catégories de compétences.

Pour satisfaire à l'exigence de compétence dans un milieu canadien, chacune des huit compétences en milieu canadien doit être atteinte à un niveau minimum requis, qui est la moyenne de la catégorie. Veuillez consulter le tableau 1 pour obtenir la cote minimale requise pour les compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien.

Voir le tableau 2 ci-dessous pour un aperçu de l'Échelle d'évaluation des compétences liées au milieu canadien

Tableau 2 : Échelle d'évaluation pour les compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien (abrégée)

| Niveau/cote | Niveau d'expérience professionnelle |
|-------------|--|
| 0 | Aucune expérience avec la compétence |
| 1 | Démontre une certaine connaissance de la compétence par son expérience professionnelle |
| 2 | Démontre une connaissance de la compétence et une expérience pratique minimale de la compétence (au Canada ou dans une autre juridiction). |
| 3 | A une expérience modérée de la compétence tout en travaillant sous supervision (au Canada ou dans une autre juridiction). |
| 4 | A une connaissance avancée de la compétence et peut effectuer des activités complexes avec un minimum de supervision |
| 5 | Démontre la capacité d'effectuer des activités de la compétence avec des compétences avancées et de la complexité, sans supervision |

Valideurs/ Références

Les candidats sont priés de fournir le nom et l'adresse de courrier électronique de validateurs qui peuvent confirmer les exemples d'expérience de travail et fournir des commentaires globaux sur leur état de préparation à l'inscription professionnelle. Pour chacune des compétences liées au milieu canadien, si l'exemple n'est pas un exemple canadien, les validateurs seront invités à commenter la façon dont le milieu international dans lequel l'exemple a eu lieu peut être considéré comme équivalent au milieu canadien.

Les exigences pour les validateurs/références demeurent les mêmes que celles énoncées dans le Guide d'évaluation des compétences. Idéalement, les validateurs seront des ingénieurs professionnels (ou l'équivalent). Toutefois, si cela n'est pas possible, assurez-vous que les validateurs des compétences requises en milieu canadien sont des superviseurs directs dans la même champ de pratique et qu'ils peuvent démontrer qu'ils comprennent les exigences relatives aux compétences.

Méthode d'évaluation et résultats

Tous les candidats devront atteindre un niveau de notation minimum pour chacune des compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien (comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessus). Si un candidat a obtenu la note minimale requise pour toutes les compétences en milieu canadien, il sera considéré comme ayant satisfait à l'exigence de compétence en milieu canadien.

Si un candidat obtient un niveau inférieur au niveau minimum requis spécifié, le candidat peut être :

- obligé de suivre le séminaire Travailler au Canada pour compléter ses connaissances des compétences en milieu canadien (le cas échéant) ;

- Les évaluateurs auront désormais la possibilité d'attribuer le séminaire Travailler au Canada comme complément d'expérience si un candidat a démontré une certaine sensibilisation et/ou une expérience pratique minimale dans une ou plusieurs compétences liées à l'expérience en milieu canadien (atteignant généralement une note de 1 ou 2). Cette option est disponible si, après avoir examiné la présentation du candidat et les commentaires du validateur, l'évaluateur estime que le candidat a satisfait à toutes les exigences techniques mais qu'il ne lui manque que l'expérience dans un milieu canadien. **C'est-à-dire qu'il ne devrait y avoir aucune préoccupation concernant les connaissances ou les capacités techniques globales du candidat pour que le séminaire Travailler au Canada soit attribué en complément de l'expérience.**
et/ou

- se voir réattribuer les compétences en milieu canadien qu'il qui n'ont pas encore été atteintes à un niveau satisfaisant.

REMARQUE : Les évaluateurs ont également le pouvoir discrétionnaire de recommander des mois d'expérience supplémentaires, s'il y a lieu.

Tableau 3 : Résultats de l'évaluation des compétences en milieu canadien

| Cote d'évaluation | Résultats de l'évaluation |
|---|---|
| La cote répond au niveau minimum de catégorie de compétence respectif | <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat satisfait à la compétence spécifiée en milieu canadien <p><i>(Toutes les compétences en milieu canadien exigent une cote minimale de 3,0, à l'exception de la compétence 6.2, qui exige une cote minimale de 2,0)</i></p> |
| La cote est supérieure à 1, mais inférieure au niveau minimum de catégorie de compétence | <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat se voit attribuer la ou les unités pertinentes du Séminaire travailler au Canada à satisfaire à la compétence en milieu canadien ; et/ou • Réaffectation des compétences en milieu canadien non encore satisfaites |
| La cote est de 0 | <ul style="list-style-type: none"> • Réaffectation de la compétence spécifiée en milieu canadien |

Pour les candidats :

Auto-évaluation des compétences en milieu canadien

Cette section fournit des conseils aux candidats sur la soumission et l'évaluation des compétences en milieu canadien dans le Système d'évaluation des compétences en ligne. Elle vise à destinée à compléter le Guide d'évaluation des compétences en génie.

Auto-évaluation des compétences

Aperçu des compétences clés

Les compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien sont indiquées par un 🇨🇦 sur l'écran d'aperçu de l'auto-évaluation des compétences. Cela met en évidence pour les candidats (et pour les validateurs et les évaluateurs) que ces compétences sont utilisées pour l'évaluation de l'expérience dans un milieu canadien (ou équivalente).



Fournir des exemples de compétences pour les compétences en milieu canadien

Le format de présentation des compétences en milieu canadien semble familier puisqu'il repose toujours sur la structure Situation, Action, Résultat, mais avec quelques ajouts qui fournissent des conseils sur la manière de déclarer la compétence en milieu canadien spécifiée. L'écran ci-dessous montre que la section d'en-tête va :

- Indiquer que la compétence sélectionnée est une compétence requise en milieu canadien ;
- Indiquer le niveau de compétence minimum requis ;
- Fournir un lien vers des conseils sur la manière de déclarer la compétence en milieu canadien spécifique.

1.6 Sensibilisation à la sécurité
Niveau général requis : 3

Compétence à démontrer:
 La présente compétence vise à démontrer vos connaissances et votre compréhension des règlements, des codes et des normes en vigueur au Canada relativement à la sécurité.
Il s'agit d'une compétence requise en milieu canadien. La note minimale requise pour cette compétence est 3.
 Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide du candidat sur la présentation de rapports *Compétences requises en milieu canadien: 1.6 Sensibilisation à la sécurité.*

Indicateurs:

1. Définir ou intégrer un examen des considérations de sécurité, des procédures de sécurité et de l'équipement de sécurité s'appliquant au fonctionnement du système et aux programmes d'entretien au Canada et y participer
2. Réviser et mettre en œuvre des procédures d'exploitation du système ou de sécurité dans un contexte canadien.
3. Démontrer une compréhension approfondie des règlements de sécurité du Canada.
4. Intégrer les considérations explicites relatives à la sécurité publique et humaine lors de la conception ainsi que dans toutes les autres activités professionnelles.
5. Comprendre et assumer les risques de sécurité liés aux processus.
6. Définir l'équipement de protection pertinent et apporter les modifications nécessaires pour atténuer les risques pour la sécurité.

Type d'indicateur

Employeur *

Votre poste *

Enregistrer comme brouillon
Enregistrer comme complet
Annuler

Utilisation des documents d'orientation

Chaque compétence en milieu canadien dispose d'un guide qui fournit aux candidats des renseignements supplémentaires sur la manière de soumettre des exemples portant sur un milieu canadien (ou équivalent). Il fournit également des conseils à ceux qui n'ont peut-être pas d'expérience directe en milieu canadien et qui souhaitent utiliser des exemples internationaux. Cela peut être utile pour:

- Les candidats avec une expérience nulle ou limitée au sein d'un milieu canadien (ou équivalente).
- Les candidats en cours d'évaluation pour déterminer si les examens de contrôle peuvent être annulés (certaines organismes de réglementation seulement, comme l'APEGS)

L'utilisation des documents d'orientation aidera les évaluateurs à déterminer la satisfaction des exigences et/ou l'équivalence.

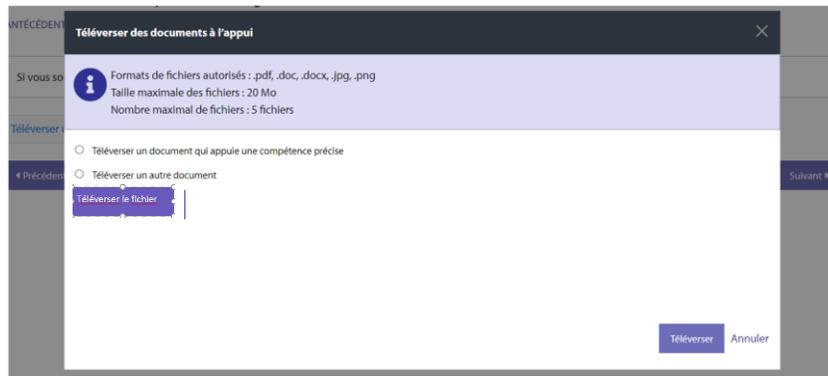
Les candidats peuvent soumettre des exemples internationaux pour les compétences en milieu canadien. Toutefois, le candidat a la responsabilité d'établir l'équivalence (comme expliqué dans les documents d'orientation en ligne). Il est possible qu'un exemple ait lieu à l'extérieur du Canada et satisfasse à la compétence en milieu canadien tant que les renseignements fournis par le candidat sont suffisants pour établir l'équivalence.

Niveau de compétence auto-évalué

Indiquez le niveau sur l'Échelle d'évaluation des compétences que vous pensez avoir démontré dans l'exemple. Bien que les compétences en milieu canadien aient des niveaux minimums requis qui doivent être atteints avant l'inscription, vous pouvez toujours soumettre la compétence pour validation et évaluation même si vous évaluez en dessous du niveau minimum.

Téléversement de pièces justificatives

En tant que candidat, vous pouvez estimer que des documents supplémentaires sont nécessaires pour démontrer comment votre exemple satisfait à la compétence en milieu canadien. Les pièces justificatives peuvent être plus utiles pour ceux qui utilisent des exemples internationaux pour les compétences en milieu canadien. Après avoir suivi les documents d'orientation, il se peut que vous souhaitiez joindre des renseignements supplémentaires pour aider les évaluateurs à établir si l'expérience peut être équivalente au milieu canadien. Il y a un écran disponible pour le faire qui est montré ci-dessous :



The screenshot shows a web interface for uploading supporting documents. The title bar reads "Téléverser des documents à l'appui". Below the title, there is an information icon and the following text: "Formats de fichiers autorisés : .pdf, .doc, .docx, .jpg, .png", "Taille maximale des fichiers : 20 Mo", and "Nombre maximal de fichiers : 5 fichiers". There are two radio button options: "Téléverser un document qui appuie une compétence précise" and "Téléverser un autre document". A "Téléverser le fichier" button is visible below the second option. At the bottom right, there are "Téléverser" and "Annuler" buttons. The interface is part of a larger application with navigation elements like "Précédent" and "Suivant" on the left and right sides respectively.

Pour les évaluateurs :

Évaluation des compétences en milieu canadien

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT / FORMATION / ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS / PIÈCES JUSTIFICATIVES / **ÉVALUATION DES COMPÉTENCES**
COMMENTAIRES DU VALIDATEUR / **RECOMMANDATION FINALE**

Les pages "Évaluation des compétences" et "Recommandation finale" sont les sections clés pour évaluer les compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien.

Résumé de l'évaluation des compétences

Lorsqu'ils examinent le rapport de compétences d'un candidat, les évaluateurs verront une nouvelle section "Compétences canadiennes" sur l'écran "Résumé de l'évaluation des compétences". Les huit compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien seront énumérées dans la section "Compétences canadiennes" afin de fournir un aperçu rapide. Les compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien apparaîtront également dans leurs catégories respectives.

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

| Catégorie | Candidat | Valdateur | Évaluateur | Obligatoire |
|---------------------------------|----------|-----------|------------|-------------|
| Compétence technique | 3.3 | 3.2 | 3.1 | 3.0 |
| COMPÉTENCES + | | | | |
| Compétences canadiennes | 3.1 | 3.3 | 3.0 | |
| COMPÉTENCES - | | | | |
| 1.1 Règlements, codes et normes | 3.0 | 3.0 | 3.0 | 3.0 |

Évaluation des compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien

L'écran ci-dessous montre que la section d'en-tête pour chaque compétence liée à l'expérience dans un milieu canadien :

- Indiquer que la compétence sélectionnée est une compétence requise en milieu canadien
- Indiquer la cote minimale requise pour la compétence ;
- Fournir un lien vers des conseils sur la compétence liée à l'expérience dans un milieu spécifique.

1.6 Sensibilisation à la sécurité Niveau général requis : 3

Compétence à démontrer:
La présente compétence vise à démontrer vos connaissances et votre compréhension des règlements, des codes et des normes en vigueur au Canada relativement à la sécurité.
Il s'agit d'une compétence requise en milieu canadien. La note minimale requise pour cette compétence est 3.
Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide du candidat sur la présentation de rapports Compétences requises en milieu canadien: 1.6 Sensibilisation à la sécurité.

Indicateurs:

1. Définir ou intégrer un examen des considérations de sécurité, des procédures de sécurité et de l'équipement de sécurité s'appliquant au fonctionnement du système et aux programmes d'entretien au Canada et y participer
2. Réviser et mettre en œuvre des procédures d'exploitation du système ou de sécurité dans un contexte canadien.
3. Démontrer une compréhension approfondie des règlements de sécurité du Canada.
4. Intégrer les considérations explicites relatives à la sécurité publique et humaine lors de la conception ainsi que dans toutes les autres activités professionnelles.
5. Comprendre et assumer les risques de sécurité liés aux processus.
6. Définir l'équipement de protection pertinent et apporter les modifications nécessaires pour atténuer les risques pour la sécurité.

Type d'indicateur Générique

En tant qu'évaluateur examinant les compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien, l'évaluateur doit :

- 1) Examiner l'exemple du candidat pour s'assurer que les informations fournies sont suffisantes en termes d'étendue, de profondeur et de qualité pour déterminer la compétence. Les documents d'orientation et les indicateurs peuvent également fournir aux évaluateurs les conseils appropriés.
- 2) Comprenez que les candidats peuvent soumettre des exemples internationaux pour les compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien ; toutefois, il incombe au candidat d'établir l'équivalence (comme expliqué dans le document d'orientation). Il est possible qu'un exemple se déroule à l'extérieur du Canada et satisfasse la compétence liée à l'expérience dans un milieu canadien, à condition que les informations fournies par le candidat soient suffisantes pour établir l'équivalence.

Fournir une recommandation finale

Les évaluateurs sont invités à formuler leur recommandation concernant la compétence liée à l'expérience dans un milieu canadien. Une série de questions supplémentaires apparaît en fonction des options choisies.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT / ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS / PIÈCES JUSTIFICATIVES / ÉVALUATION DES COMPÉTENCES / COMMENTAIRE
RECOMMANDATION FINALE

À votre avis, le candidat satisfait-il à l'exigence relative au milieu canadien telle que spécifiée dans document d'orientation : [Compétences liées à l'expérience en milieu canadien : Guide à l'intention des candidats?](#) *

Si vous avez répondu par oui ou non ; veuillez formuler un commentaire.

- Oui
 Non
 Impossible d'effectuer l'examen
 Davantage de renseignements sont nécessaires

Les évaluateurs devront déterminer si le demandeur a satisfait à l'exigence de compétence en milieu canadien.

Une série de questions apparaîtra en fonction de la sélection "Oui"/"Non".

Le candidat satisfait à l'exigence de compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien

- Si le candidat satisfait à l'exigence de compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien, sélectionnez "Oui".
 - On demande ensuite aux évaluateurs si le candidat a satisfait à toutes les compétences et catégories au niveau approprié pour l'inscription. Les évaluateurs peuvent aborder et commenter l'état de préparation global du candidat à l'inscription professionnelle.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT / ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS / PIÈCES JUSTIFICATIVES / ÉVALUATION DES COMPÉTENCES / COMMENTAIRES DU VALIDATEUR / RECOMMANDATION FINALE

À votre avis, le candidat satisfait-il à l'exigence relative au milieu canadien telle que spécifiée dans document d'orientation : [Compétences liées à l'expérience en milieu canadien : Guide à l'intention des candidats?](#) *

- Oui
 Non
 Impossible d'effectuer l'examen
 Davantage de renseignements sont nécessaires

Croyez-vous que le candidat possède les compétences requises pour être inscrit? *

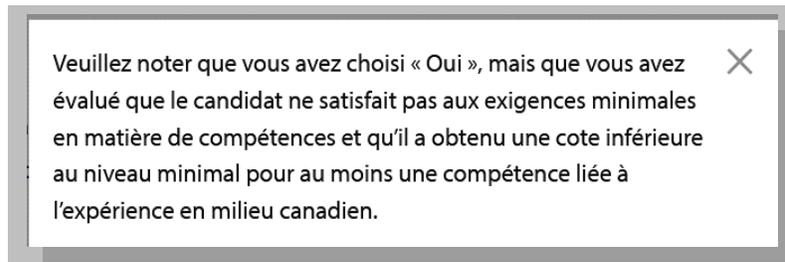
- Oui
 Non

Si vous avez répondu par oui ou non ; veuillez formuler un commentaire.

Veuillez fournir tout autre commentaire général concernant cette candidature, s'il y a lieu.

◀ Précédent Enregistrer vos commentaires Soumettre l'évaluation

- o Une alerte apparaîtra si l'évaluateur indique que le candidat a satisfait à l'exigence d'expérience dans un milieu canadien et recommande l'inscription, lorsqu'au moins une compétence liée à l'expérience dans un milieu canadien est inférieure au niveau minimum requis :



Le candidat ne satisfait pas à l'exigence de compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien

- Si le candidat ne satisfait pas à l'exigence de compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien, sélectionnez "Non".
 - o On demande ensuite aux évaluateurs s'ils recommandent d'attribuer le séminaire Travailler au Canada (ne s'applique pas aux évaluateurs de l'APEGS).
Notez que les évaluateurs ne doivent pas se préoccuper des unités individuelles du séminaire. Le personnel attribuera les unités en fonction desquelles les compétences qui sont réattribuées (voir [l'Annexe](#)).
- Les évaluateurs peuvent également recommander une expérience supplémentaire (c'est-à-dire la réattribuer des compétences) si nécessaire.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT / ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS / PIÈCES JUSTIFICATIVES / ÉVALUATION DES COMPÉTENCES / COMMENTAIRES DU VALIDATEUR / RECOMMANDATION FINALE

À votre avis, le candidat satisfait-il à l'exigence relative au milieu canadien telle que spécifiée dans document d'orientation : [Compétences liées à l'expérience en milieu canadien : Guide à l'intention des candidats?](#) *

- Oui
- Non
- Impossible d'effectuer l'examen
- Davantage de renseignements sont nécessaires

Recommandez-vous l'attribution des unités pertinentes du [séminaire Travailler au Canada](#) (version anglaise)? *

- Oui
- Non

Recommandez-vous l'attribution d'une expérience supplémentaire? *

- Oui
- Non

Si vous avez répondu par oui ou non ; veuillez formuler un commentaire.

Veuillez fournir tout autre commentaire général concernant cette candidature, s'il y a lieu.

Impossible d'effectuer l'examen ou besoin d'informations supplémentaires

- Si l'évaluateur n'est pas en mesure d'effectuer l'examen pour quelque raison que ce soit, il peut sélectionner la section "Impossible d'effectuer l'examen" et fournir une brève explication.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT / ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS / PIÈCES JUSTIFICATIVES / ÉVALUATION DES COMPÉTENCES / COMMENTAIRES DU VALIDATEUR / RECOMMANDATION FINALE

À votre avis, le candidat satisfait-il à l'exigence relative au milieu canadien telle que spécifiée dans document d'orientation : [Compétences liées à l'expérience en milieu canadien : Guide à l'intention des candidats?](#) *

- Oui
- Non
- Impossible d'effectuer l'examen
- Davantage de renseignements sont nécessaires

Veillez indiquer pourquoi vous n'êtes pas en mesure d'effectuer l'examen *

Veillez fournir tout autre commentaire général concernant cette candidature, s'il y a lieu.

◀ Précédent Enregistrer vos commentaires Soumettre l'évaluation

- Si davantage de renseignements sont nécessaires pour poursuivre l'évaluation, l'évaluateur peut sélectionner "Davantage de renseignements sont nécessaires". Les évaluateurs sont alors invités à fournir des détails sur la demande de renseignements.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT / ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS / PIÈCES JUSTIFICATIVES / ÉVALUATION DES COMPÉTENCES / COMMENTAIRES DU VALIDATEUR / RECOMMANDATION FINALE

À votre avis, le candidat satisfait-il à l'exigence relative au milieu canadien telle que spécifiée dans document d'orientation : [Compétences liées à l'expérience en milieu canadien : Guide à l'intention des candidats?](#)

- Oui
- Non
- Impossible d'effectuer l'examen
- Davantage de renseignements sont nécessaires

Veillez nous indiquer les renseignements dont vous avez besoin (p.ex. des exemples plus détaillés pour certaines - veuillez indiquer des numéros spécifiques - ou toutes les compétences) *

Veillez fournir tout autre commentaire général concernant cette candidature, s'il y a lieu.

◀ Précédent Enregistrer vos commentaires Soumettre l'évaluation

Annexe

Séminaire Travailler au Canada : Plan de Cours

L'élaboration du séminaire Travailler au Canada a été financée en partie par le ministère de l'Emploi, du Développement économique et de la Compétitivité de la Colombie-Britannique et par le gouvernement du Canada.

Unité 1 : Réglementation et exercice du génie au Canada

Cette unité explore le cadre réglementaire du génie au Canada, les attentes envers un ingénieur et le Code de déontologie. Le génie n'est pas une profession autoréglementée dans de nombreuses régions du monde ; par conséquent, les ingénieurs formés à l'étranger doivent avoir une compréhension approfondie de la législation qui régit le génie au Canada, du rôle des organismes de réglementation et des principales responsabilités des ingénieurs. Après avoir terminé l'unité, les participants seront en mesure de travailler conformément à la législation et aux principes clés du professionnalisme.

Unité 2 : Codes, normes et règlements

Cette unité aborde l'exigence réglementaire selon laquelle les ingénieurs doivent concevoir des solutions d'ingénierie conformément aux codes, aux normes et aux règlements du Canada ainsi que de ses provinces et territoires. Le matériel de cours est conçu pour sensibiliser grandement à l'objet et à la variété des codes, des normes et des règlements. Après avoir terminé le module, les participants sauront comment chercher des codes, des normes et des règlements dans le milieu de travail canadien, et ils auront une solide compréhension des attentes en matière de conformité.

Unité 3 : Culture et communication

Ce module traite du rôle de la culture et de la communication dans le milieu du génie au Canada. Comme c'est le cas pour de nombreuses autres professions, la main-d'œuvre en génie au Canada est diversifiée sur les plans culturel et linguistique. Par conséquent, les personnes doivent comprendre les normes culturelles du milieu du génie au Canada. Ils doivent également savoir interpréter les comportements et les styles de communication des personnes d'origine autre que canadienne et y réagir. À la fin de l'unité, les participants seront plus à même d'adapter leurs comportements et leurs communications au besoin, dans un milieu de génie multiculturel canadien.

Unité 4 : Collaboration et examen par les pairs

Cette unité explore la collaboration et l'examen par les pairs, en ce qui concerne le travail en équipe et l'examen du travail par d'autres pour s'assurer que l'ingénieur n'est pas un praticien isolé. Au Canada, le génie exige souvent de travailler avec des ingénieurs de différentes disciplines, de travailler en équipe et de participer à l'examen par les pairs. À la fin du module, les participants seront en mesure de travailler plus en collaboration et de participer plus ouvertement et respectueusement à l'examen par les pairs et dans un environnement d'équipe.

Attribution de l'unité(s) du séminaire Travailler au Canada pour l'accomplissement partiel des compétences liées à l'expérience dans un milieu canadien

Tableau 1: Attribution de l'unité(s) du séminaire Travailler au Canada pour l'accomplissement partiel des compétences liée à l'expérience dans un milieu canadien

| Compétence liée à l'expérience dans un milieu canadien | | Niveau minimum requis | Travailler au Canada Unité de séminaire pour l'accomplissement partiel (Composante de la connaissance : Maximum Note 2 sur 3) de la compétence |
|--|---|-----------------------|---|
| Compétence 1.1 | Démontrer vos connaissances et votre sensibilisation des règlements, des codes et des normes en vigueur au Canada – cela comprend les procédures et les pratiques d'ingénierie locales, selon le cas. | 3 | <ul style="list-style-type: none"> STC Unité 1 Réglementation et exercice du génie au Canada STC Unité 2 – Codes, normes et règlements • |
| Compétence 1.6 | Démontrer vos connaissances et votre compréhension des règlements, des codes et des normes en vigueur au Canada relativement à la sécurité. | 3 | <ul style="list-style-type: none"> STC Unité 1 – Réglementation et exercice du génie au Canada STC Unité 2 – Codes, normes et règlements |
| Compétence 1.9 | Démontrer votre compréhension du rôle d'examen par les pairs et de la gestion de la qualité, deux éléments fondamentaux faisant partie de l'exercice de la profession d'ingénieur au Canada. | 3 | <ul style="list-style-type: none"> STC Unité 1 – Réglementation et exercice du génie au Canada STC Unité 2 – Codes, normes et règlements STC Unité 4 – Collaboration et examen par les pairs |
| Compétence 2.1 | Communication orale (en anglais ou en français) | 3 | <ul style="list-style-type: none"> STC Unité 3 – Culture et communication STC Unité 4 – Collaboration et examen par les pairs |
| Compétence 2.2 | Communication écrite (en anglais ou en français) | 3 | <ul style="list-style-type: none"> STC Unité 3 – Culture et communication STC Unité 4 – Collaboration et examen par les pairs |
| Compétence 2.3 | Lecture et compréhension (en anglais ou en français) | 3 | <ul style="list-style-type: none"> STC Unité 3 – Culture et communication STC Unité 4 – Collaboration et examen par les pairs |
| Compétence 5.1 | Démontrer votre capacité d'appliquer les principes du Code de déontologie dans le milieu canadien du génie | 3 | <ul style="list-style-type: none"> STC Unité 1 – Réglementation et exercice du génie au Canada |
| Compétence 6.2 | Démontrer votre compréhension de la relation entre les activités d'ingénierie et le public. | 2 | <ul style="list-style-type: none"> STC Unité 1 – Réglementation et exercice du génie au Canada |